



Le bond des recettes mène à un excédent et à une réduction de la dette/des emprunts

Par Daren King et Warren Lovely

Points saillants

La mise à jour financière et économique de Terre-Neuve-et-Labrador révèle comment les finances de la province ont bénéficié d'une conjoncture économique meilleure que prévu et du prix du pétrole plus élevé qu'anticipé, puisqu'un déficit prévu de \$351 millions pour 2022-23 s'est transformé en un excédent de \$479 millions. Cette amélioration nette de \$830 millions du solde fiscal de la province a été rendue possible par une augmentation importante des revenus de \$1,334 milliard, une hausse qui n'a été que partiellement compensée par une augmentation de \$504 millions des dépenses. L'amélioration financière qui en résulte réduit le besoin d'emprunt estimé de la province de \$2,7 milliards à \$1,8 milliard et diminue le niveau de la dette nette en fin d'exercice de plus d'un milliard de dollars par rapport au plan budgétaire. Le gouvernement a également annoncé son intention de verser \$157 millions au Fonds pour l'avenir nouvellement créé, soit \$107 millions provenant des redevances sur les ressources non renouvelables perçues en 2021-22 et un paiement unique supplémentaire de \$50 millions basé sur l'augmentation prévue des revenus en 2022-23.

	Budget 2022-23	Fall Update 2022-23	Variance
Revenue	9,070	10,404	1,334
Expenses	9,421	9,925	504
Surplus (Deficit) \$M	(351)	479	830
Borrowing Requirement	2,700	1,800	(900)
Net Debt	17,054	16,035	(1,019)

La nette amélioration des recettes s'explique par des augmentations dans les catégories des redevances extracôtières, de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur le revenu des particuliers et de la taxe de vente. Sans surprise, l'amélioration des finances de la province s'appuie notamment sur des prix du pétrole plus élevés que prévu. On pensait à l'origine que le prix moyen du baril de Brent serait de US\$86 pour l'exercice 2022-23, mais la mise à jour d'aujourd'hui porte la projection pour l'exercice à US\$102 le baril. Rappelons qu'au moment du budget, on estimait que pour chaque dollar d'augmentation du prix du baril de pétrole, il y aurait \$13 millions de recettes supplémentaires. L'augmentation significative des redevances extracôtières ne s'explique pas exclusivement par une hausse des prix, mais aussi par une augmentation de la production. En effet, la production de pétrole, initialement estimée à 83,1 millions de barils, est maintenant prévue à 86,0 millions de barils. Malgré l'importante hausse budgétaire annoncée ici, nous tenons à souligner que les prix du pétrole ont récemment subi de la pression en raison de la détérioration des perspectives économiques mondiales (au moment de la rédaction du présent rapport, le Brent se négociait autour de \$92 le baril). Au minimum, cela suggère que l'élan des redevances pétrolières pourrait s'estomper, avec la possibilité d'ajustements à la baisse (du prix moyen et des revenus qui en découlent) si les prix du brut d'aujourd'hui persistent jusqu'à la fin de l'année fiscale.

	Budget 2022	Fall Update 2022	Variance
Oil Price			
\$US per barrel	\$86	\$102	\$16
· \$CDN per barrel	\$108.45	\$131.27	\$22.83
Exchange Rate (CAD to USD)	0.793	0.777	-0.016
Oil Production (Million barrels)	83.1	86.0	2.9
Budget Impact (Total Royalties)	\$865.7 M	\$1,240.3 M	\$374.6 M

En général, les finances de Terre-Neuve-et-Labrador ont bénéficié de conditions économiques beaucoup plus favorables que prévu. Bien que la croissance du PIB réel ne doive passer que de 0,5 % à 0,9 % en 2022, la croissance du PIB nominal est passée de 3,6 % à 10,1 %. Cela reflète la hausse des prix des principaux produits de base mentionnée plus haut (qui a considérablement amélioré les termes de l'échange de la province) et reflète également les niveaux plus élevés d'inflation des prix à la consommation observés dans le monde entier.

La province bénéficie d'un marché du travail plus solide que prévu, puisque le taux de chômage moyen prévu pour 2022 est passé de 11,7 % à 10,9 %. En septembre, le taux de chômage est tombé à 8,2 %, son plus bas niveau depuis que des données comparables ont commencé à être publiées en 1976. Le secteur des ménages se porte également mieux que prévu. L'augmentation prévue du revenu des ménages est passée de 3,2 % à 7,2 %, ce qui a entraîné une hausse des ventes au détail, dont la croissance prévue pour 2022 a été portée de 3,5 % à 6,0 %. La croissance démographique a également été forte dans la province, qui a enregistré sa cinquième croissance trimestrielle consécutive, sa plus forte augmentation trimestrielle de l'histoire récente et sa plus forte augmentation annuelle de la population depuis 1976. Avec une croissance démographique aussi importante, le secteur du logement est également en passe de réaliser des performances supérieures aux prévisions, la prévision de mises en chantier pour 2022 passant de 6,7K à 18,1K.

Budget 2022 vs. Fall Update 2022 (per cent change unless otherwise indicated)

	Budget 2022f	Fall Update 2022f	Difference (pp)
Nominal GDP	3.6	10.1	6.5
Real GDP	0.5	0.9	0.4
Household Income	3.2	7.2	4.0
Retail Sales	3.5	6.0	2.5
Consumer Price Index	3.9	6.5	2.6
Housing Starts	6.7	18.1	11.4
Capital Investment	4.8	4.7	-0.1
Population	0.4	1.1*	0.7
Employment	2.6	3.9	1.3
Unemployment Rate (%)	11.7	10.9	-0.8
Oil Production (millions of barrels)	82.3	85.2	2.9**

f: forecast

*: actual

** : millions of barrels

pp: percentage point difference

Source: Statistics Canada; Department of Finance

Enfin, le plan stratégique du gouvernement souligne trois éléments pour soutenir l'équilibre budgétaire, réduire le coût des emprunts et diminuer la dette. Premièrement, il veut régler le financement du projet Muskrat Falls par l'atténuation des tarifs et un accord de \$5,2 milliards avec le gouvernement fédéral. Le deuxième élément est d'avoir une gouvernance financière prudente, notamment par le contrôle des dépenses, la transformation et la modernisation du gouvernement, le renforcement du rôle du vérificateur général et une loi sur l'équilibre budgétaire. Enfin, il vise à avoir une gestion responsable de la dette, y compris une gestion efficace de la trésorerie, l'amélioration des liquidités, l'optimisation de la performance des investissements et la création du Future Fund.

Notations actuelles du crédit à long terme - S&P : A, Stable | Moody's : A1, Stable | DBRS : A(bas), Stable

Se reporter à notre *Provincial Ratings Snapshot* pour des renseignements plus détaillés sur les facteurs /critères déterminant la notation.

Économie et Stratégie

Bureau Montréal

514 879-2529

Stéfane Marion

Économiste et stratège en chef
stefane.marion@bnc.ca

Kyle Dahms

Économiste
kyle.dahms@bnc.ca

Alexandra Ducharme

Économiste
alexandra.ducharme@bnc.ca

Matthieu Arseneau

Chef économiste adjoint
matthieu.arseneau@bnc.ca

Daren King

Économiste
daren.king@bnc.ca

Angelo Katsoras

Analyste géopolitique
angelo.katsoras@bnc.ca

Jocelyn Paquet

Économiste
jocelyn.paquet@bnc.ca

Bureau Toronto

416 869-8598

Warren Lovely

Stratège principal, Taux d'intérêt et secteur public
warren.lovely@bnc.ca

Taylor Schleich

Stratège, Taux d'intérêt
taylor.schleich@bnc.ca

Général

Le présent rapport a été élaboré par Financière Banque Nationale inc. (FBN), (courtier en valeurs mobilières canadien, membre de l'OCRCVM), filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada est une société ouverte inscrite à la Bourse de Toronto.

Les renseignements contenus aux présentes ont été obtenus de sources que nous croyons fiables, mais ils ne sont pas garantis, peuvent être incomplets et modifiés sans préavis. Les renseignements sont à jour à la date indiquée dans le présent document. Ni le ou les auteurs ni FBN n'assument quelque obligation que ce soit de mettre ces renseignements à jour ou de communiquer tout fait nouveau concernant les sujets ou les titres évoqués. Les opinions exprimées sont fondées sur l'analyse et l'interprétation du ou des auteurs de ces renseignements, et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés dans les présentes, et rien dans le présent rapport ne constitue une déclaration selon laquelle toute stratégie ou recommandation de placement contenue aux présentes convient à la situation individuelle d'un destinataire. Dans tous les cas, les investisseurs doivent mener leurs propres vérifications et analyses de ces renseignements avant de prendre ou d'omettre de prendre toute mesure que ce soit en lien avec les titres ou les marchés qui sont analysés dans le présent rapport. Il importe de ne pas fonder de décisions de placement sur ce seul rapport, qui ne remplace pas un contrôle préalable ou les travaux d'analyse exigés de votre part pour motiver une décision de placement.

Le présent rapport ne peut être distribué que dans les cas permis par la loi applicable. Le présent rapport ne s'adresse pas à vous si FBN ou toute société affiliée distribuant le présent rapport fait l'objet d'interdiction ou de restriction de le mettre à votre disposition par quelque loi ou règlement que ce soit dans quelque territoire que ce soit. Avant de lire le présent rapport, vous devriez vous assurer que FBN a l'autorisation de vous le fournir en vertu des lois et règlements en vigueur.

Marchés financiers Banque Nationale du Canada est une marque de commerce utilisée par Financière Banque Nationale et National Bank of Canada Financial Inc.

Résidents du Canada

FBN ou ses sociétés affiliées peuvent appliquer toute stratégie de négociation décrite dans les présentes pour leur propre compte ou sur une base discrétionnaire pour le compte de certains clients; elles peuvent, à mesure que les conditions du marché changent, modifier leur stratégie de placement, notamment en procédant à un désinvestissement intégral. Les positions de négociation de FBN et de ses sociétés affiliées peuvent également être contraires aux opinions exprimées dans le présent rapport.

FBN ou ses sociétés affiliées peuvent intervenir comme conseillers financiers, placeurs pour compte ou preneurs fermes pour certains émetteurs mentionnés dans les présentes et recevoir une rémunération pour ces services. De plus, FBN et ses sociétés affiliées, leurs dirigeants, administrateurs, représentants ou adjoints peuvent détenir une position sur les titres mentionnés dans les présentes et effectuer des achats ou des ventes de ces titres à l'occasion, sur les marchés publics ou autrement. FBN, ses sociétés affiliées peuvent agir à titre de teneurs de marché relativement aux titres mentionnés dans le présent rapport. Le présent rapport ne peut pas être considéré comme indépendant des intérêts exclusifs de FBN et de ses sociétés affiliées.

Le présent rapport n'est pas considéré comme un produit de recherche en vertu des lois et règlements canadiens. Par conséquent, ce document n'est pas régi par les règles applicables à la publication et à la distribution de rapports de recherche, notamment les restrictions ou renseignements à fournir pertinents qui doivent être inclus dans les rapports de recherche.

Résidents du Royaume-Uni

Le présent rapport est un document de marketing. Il n'a pas été préparé conformément aux exigences prévues par les lois de l'Union européenne établies pour promouvoir l'indépendance de la recherche en matière de placement, et il ne fait l'objet d'aucune interdiction concernant la négociation préalable à la diffusion de la recherche en matière de placement. FBN a approuvé le contenu du présent rapport, dans le cadre de sa distribution aux résidents du Royaume-Uni (notamment pour l'application, au besoin, du paragraphe 21(1) de la *Financial Services and Markets Act 2000*). Le présent rapport est fourni à titre indicatif seulement et ne constitue en aucun cas une recommandation personnalisée ni des conseils juridiques, fiscaux ou de placement. FNB et sa société mère, ou des sociétés de la Banque Nationale du Canada ou membres du même groupe qu'elle, ou leurs administrateurs, dirigeants et employés peuvent détenir des participations ou des positions vendeur ou acheteur à l'égard des placements ou des placements connexes qui font l'objet du présent rapport, ou ils peuvent avoir détenu de telles participations ou positions. Ces personnes peuvent à tout moment effectuer des ventes ou des achats à l'égard des placements ou placements connexes en question, que ce soit à titre de contrepartistes ou de mandataires. Elles peuvent agir à titre de teneurs de marché pour ces placements connexes ou avoir déjà agi à ce titre, ou peuvent agir à titre de banque d'investissement ou de banque commerciale à l'égard de ceux-ci ou avoir déjà agi à ce titre. La valeur des placements et les revenus qui en découlent peuvent autant baisser qu'augmenter, et il se peut que vous ne récupériez pas la somme investie. Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Si un placement est libellé en devises, les variations de change peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur du placement. Il peut s'avérer difficile de vendre ou de réaliser des placements non liquides, ainsi que d'obtenir de l'information fiable concernant leur valeur ou l'étendue des risques auxquels ils sont exposés. Certaines opérations, notamment celles qui concernent les contrats à terme, les swaps, et autres produits dérivés, soulèvent un risque sérieux et ne conviennent pas à tous les investisseurs. Les placements prévus dans le présent rapport ne sont pas offerts aux clients particuliers, et le présent rapport ne doit pas leur être distribué (au sens des règles de la Financial Conduct Authority). Les clients particuliers ne devraient pas agir en fonction des renseignements contenus dans le présent rapport ou s'y fier. Le présent rapport ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription des titres décrits dans les présentes, ni n'en fait partie. On ne doit pas non plus se fonder sur le présent rapport dans le cadre d'un contrat ou d'un engagement quelconque et il ne sert pas, ni ne servira de base ou de fondement pour de tels contrats ou engagements.

Les présents renseignements ne doivent être communiqués qu'aux contreparties admissibles et clients professionnels du Royaume-Uni au sens des règles de la Financial Conduct Authority. FBN est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni, et à son siège social au 70 St. Mary Axe, London, EC3A 8BE.

FBN n'est pas autorisée par la Prudential Regulation Authority ou par la Financial Conduct Authority à accepter des dépôts au Royaume-Uni.

Résidents des États-Unis

En ce qui concerne la distribution du présent rapport aux États-Unis, National Bank of Canada Financial Inc. (« NBCFI ») qui est réglementée par la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) et est membre de la Securities Investor Protection Corporation (SIPC), membre du groupe de FBN, endosse la responsabilité du contenu du présent rapport, sous réserve des modalités susmentionnées. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent rapport, les résidents des États-Unis doivent communiquer avec leur représentant inscrit de NBCFI.

Ce rapport n'est pas un rapport de recherche et ne s'adresse qu'aux grands investisseurs institutionnels des États-Unis. Ce rapport n'est pas assujéti aux normes d'indépendance et d'informations à fournir aux États-Unis applicables aux rapports de recherche.

Résidents de HK

En ce qui concerne la diffusion de ce document à Hong Kong par NBC Financial Markets Asia Limited (« NBCFMA »), titulaire d'un permis de la Securities and Futures Commission (« SFC ») qui l'autorise à mener des activités réglementées de type 1 (négociation de valeurs mobilières) et de type 3 (négociation avec effet de levier sur le marché de change), le contenu de cette publication est uniquement présenté à titre d'information. Il n'a pas été approuvé, examiné ni vérifié par aucune autorité de réglementation de Hong Kong, ni n'a été déposé auprès d'une telle autorité. Rien dans ce document ne constitue une recommandation, un avis, une offre ou une sollicitation en vue de l'achat ou de la vente d'un produit ou d'un service, ni une confirmation officielle d'aucune transaction. Aucun des émetteurs de produits, ni NBCFMA ni aucun membre de son groupe, ni aucune autre personne ou entité désignée dans les présentes n'est obligé de vous aviser de modifications de quelque information que ce soit et aucun des susmentionnés n'assume aucune perte que vous auriez subie en vous en fondant sur ces informations.

Ce document peut contenir des informations au sujet de produits de placement dont l'offre au public de Hong Kong n'est pas autorisée par la SFC et ces informations seront uniquement mises à la disposition de personnes qui sont des investisseurs professionnels [au sens de « Professional Investors », tel que défini par la Securities and Futures Ordinance of Hong Kong (« SFO »)]. Si vous avez des doutes quant à votre statut, vous devriez consulter un conseiller financier ou communiquer avec nous. Ce document n'est pas un document de marketing et n'est pas destiné à une distribution publique. Veuillez noter que ni ce document ni le produit qui y est mentionné ne sont visés par une autorisation de vente de la SFC. Prière de vous reporter au prospectus du produit pour des renseignements plus détaillés.

Des conflits d'intérêts concernant NBCFMA ou les activités de membres de son groupe sont possibles. Ces activités et intérêts comprennent des intérêts multiples en termes de conseils, transactionnels et financiers, dans les valeurs mobilières et instruments qui peuvent être achetés ou vendus par NBCFMA ou les membres de son groupe, ou dans d'autres instruments de placement qui sont gérés par NBCFMA ou les membres de son groupe qui peuvent acheter ou vendre de telles valeurs mobilières ou de tels instruments. Aucune autre entité au sein du groupe de la Banque Nationale du Canada, y compris la Banque Nationale du Canada et Financière Banque Nationale Inc., n'est titulaire d'un permis de la SCF ni n'est inscrite auprès de la SFC. Par conséquent, ces entités et leurs employés ne sont pas autorisés à ni n'ont l'intention de : (i) se livrer à une activité réglementée à Hong Kong; (ii) se présenter comme s'ils se livraient à une activité réglementée à Hong Kong; (iii) commercialiser activement leurs services auprès du public de Hong Kong.

Droits d'auteur

Le présent rapport ne peut être reproduit en totalité ou en partie, ni distribué, publié ou mentionné de quelque manière que ce soit, ni ne le peuvent les renseignements, les opinions ou les conclusions qu'il contient sans, dans chaque cas, obtenir le consentement préalable et écrit de la FBN.